

## Plan de continuité pédagogique du lycée de VILLAROY

### Objet : Message à l'attention des élèves et de leurs parents

Chers élèves, Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les modalités de mise en œuvre du plan de continuité pédagogique prévu par le lycée de Villaroy. Celui-ci pourra être déclenché et modifié selon des directives ministérielles annoncées.

### **Les deux scénarios pouvant être envisagés sont les suivants :**

- **Distanciel** à 100%
- **Alternance de présentiel et distanciel** (1 jour sur 2 ou 1 semaine sur 2) en classe entière ou ½ classe.

### **LES MESURES DU PLAN DE CONTINUITE SONT LES SUIVANTES :**

- Les EDTs restent inchangés sauf quelques modifications pour des cours en quinzaine.
- Les élèves en distanciel (à la maison) devront se connecter chaque jour à Pronote pour consulter le travail donné selon l'EDT habituel.

**ATTENTION** : à la maison, les élèves (avec le soutien des parents) devront :

- **Se connecter chaque jour à Pronote,**
- **Garder le rythme de travail de leur EDT,**
- **Conserver une bonne hygiène de vie** en évitant un décalage entre le coucher et le lever.
- **S'emparer de l'OPPORTUNITE** du distanciel pour :
  - Se responsabiliser
  - S'organiser dans son travail
  - Améliorer son autonomie notamment pour les élèves de terminale qui l'an prochain seront dans le Post-bac.
- **Ne pas se regrouper aux abords du lycée et du gymnase** pour voir leurs camarades.

1. **La continuité pédagogique** est assurée par **le seul outil de référence : le cahier de textes PRONOTE** dûment renseigné **chaque jour par les enseignants**. Les élèves y trouveront :

- la progression pédagogique,
- le travail à faire dans les délais impartis,
- les supports de travail (leçons/cours/documents annexes...),
- les liens de visio pour certains cours et ou pour certaines applications (Lumni/Eduscol/CNED...)

**Remarque :** **les connexions PRONOTE** des élèves **seront chaque jour contrôlées par la vie scolaire** pour éviter la démobilitation/décrochage scolaire.

2. **Le travail scolaire et son suivi sur Pronote :**

- En cas de dysfonctionnement de l'ENT, chaque élève et parent dispose des **codes d'accès direct à Pronote** à l'aide de **l'identifiant/mot de passe communiqués sur coupon papier ce mardi 04 janvier**.
- Les professeurs font l'appel sur Pronote pour toutes les classes proposées en virtuel (saisie du motif « absence classe virtuelle » sur Pronote)

- Pronote vous permettra d'accéder :
  - à l'EDT de votre classe / votre enfant,
  - au suivi des présences/absences aux cours virtuels
  - au cahier de textes : travail fait et à faire inscrit chaque jour par les enseignants (leçons données, liens pour les applications diverses et cours en visio...)
  - au relevé de notes sur lequel les enseignants pourront éventuellement saisir en guise d'évaluation à titre indicatif :
    - 0 = travail non fait
    - 1 = travail rendu mais en retard et incomplet (délais, consignes)
    - 2 = travail fait dans le respect des délais et consignes
 Ce barème peut servir d'appui pour l'évaluation de l'élève dans l'appréciation de bulletin en cas de non évaluation chiffrée d'un trimestre.
  - aux bulletins trimestriels, suivi de l'orientation en seconde (sondage Pronote), à la décision des conseils de classe.....
- L'élève et/ou les parents pourront contacter le professeur principal/professeur référent de la classe pour des problématiques de scolarité, d'orientation, de Parcoursup, choix de SPE...Un retour sera effectué à la CPE en charge de la classe et/ou à la direction si besoin.

### 3. Le suivi par la vie scolaire :

- Contrôle chaque jour de la connexion obligatoire des élèves à Pronote,
- Les absences seront suivies par la vie scolaire, les parents seront appelés si besoin.
- Les enseignants avertiront la CPE en charge de la classe (Mme Thiré ou Mme Lavalade) en cas d'absence de travail (non fait ou non rendu) d'un élève (saisie du motif « travail non fait » dans Pronote),
- Les CPE effectueront un suivi scolaire individuel des élèves en lien avec les PP/référents et les parents. Tout cas problématique sera signalé à la direction.

### 4. QUI CONTACTER EN CAS DE SITUATIONS COMPLEXES ?

Liste des personnes à contacter (par ENT de préférence ou tél. lycée) en cas de difficultés ou problèmes techniques :

- Connexion ENT ou classes virtuelles : Mme Perroteau, documentaliste et référente numérique
- Connexion/mot de passe PRONOTE : M. Froelicher, secrétariat élèves et examen
- Défaillance du PC portable (Région ou prêt du lycée) : Mme Périon, secrétaire d'intendance
- Demande d'aide financière : Mme Todesco, Gestionnaire
- Signalement de problématiques médicales/psychologiques : Mme Vincent, infirmière
- Gestion Parcoursup : Madame Durand, Provisseure adjointe
- Orientation post-seconde, choix SPE fin 1<sup>ère</sup> et autres dossiers : Mme Raclot, Provisseure

### 5. LA GESTION DES SITUATIONS PARTICULIERES

- **Les élèves démobilisés/décrocheurs repérés** seront mis en présentiel sur les autres semaines.
- **Les parents en difficulté familiale/financière** peuvent se faire connaître auprès du chef d'établissement (mail ENT/tél). Leurs demandes en termes de **restauration, usage du numérique, suivi particulier d'un enfant** (hors changement d'élèves de GR qui est définitif et non négociable) seront examinées avec attention.

Ce plan de continuité pédagogique doit trouver **l'adhésion et l'investissement de chacun** (élèves, parents, membre de la communauté pédagogique et éducative) dans le respect de l'application des gestes barrières. au lycée et à l'extérieur du lycée.

P. RACLOT, Provisseur

Remarque : des informations supplémentaires peuvent être mises en ligne sur l'ENT et sur le site du lycée.